

Le Commerce du Bois : Après une année 2023 compliquée, des perspectives 2024 contrastées

Le mercredi 29 mai 2024, Le Commerce du Bois (LCB) a tenu son assemblée générale Carrefour International du Bois, à Nantes. Cet événement a rassemblé près de 60 participants incluant les membres de l'association mais aussi des partenaires, des membres de la filière bois, des professionnels de la construction, des journalistes ainsi que des représentants de l'État, et en particulier le ministère de l'Agriculture, autorité compétente pour le RBUE. A cette occasion, François LARESCHE, Président de LCB, est revenu sur le contexte du marché et ses perspectives, ainsi que les actions menées par l'association : suivi des marchés, la participation active de LCB aux instances nationales et internationales de la filière, R&D ou encore, actions de communication pour contribuer au développement des usages du bois et faire connaître l'offre des membres.

A Nantes, le 29 mai 2024 – François LARESCHE a souligné qu'en 2023, les prix des bois, notamment des résineux, ont globalement baissé, revenant à des niveaux plus familiers. En fin d'année, les négociants ont déstocké massivement, réduisant les volumes importés de 10 à 15 %. Pour 2024, les perspectives sont contrastées : bien que les volumes commercialisés soient stables, les chiffres d'affaires ont chuté de plus de 10 % en raison des ajustements de prix. Les terrasses et bardages se portent mieux que les produits d'aménagement intérieur, affectés par la baisse des nouvelles constructions. Malgré des défis, le LCB reste confiant et engagé dans la promotion du bois, la réglementation, l'innovation et la formation, en travaillant collectivement pour défendre le bois comme matériau d'avenir. LCB participe également activement aux instances nationales et internationales de la filière. Son action se concentre sur trois piliers : la protection et la régénération du vivant, la satisfaction des besoins humains avec le bon usage du bois, et la lutte contre le changement climatique par la promotion du bois dans la construction.



Des engagements toujours plus forts en matière de RSE

Maxime CHAUMET, Directeur de France Bois Forêt (FBF) a présenté la démarche d'utilité sociétale « *Utile par essence* ». Cette initiative vise à souligner l'importance de la forêt et du bois dans notre société, tant sur le plan économique que sur le plan environnemental. Face au changement climatique, la forêt joue un rôle crucial en tant que réserve de biodiversité et pompe à carbone, mais elle est menacée par les conditions climatiques extrêmes. La démarche "Utile par essence" s'engage à mesurer et suivre ses actions dans le temps pour mieux répondre aux préoccupations et besoins de la société, tout en conjuguant développement économique, écologie et bien-être de la société pour un avenir durable.

Table ronde RBUE/RDUE : quelles évolutions, quelles nouvelles obligations pour les metteurs en marché et les grands commerçants, quelles solutions ?

Une table ronde sur le RDUE, animée par **Arnaud HETROIT** (Directeur LCB), a permis d'échanger sur les enjeux de la nouvelle réglementation européenne sur la déforestation et la dégradation des forêts (RDUE).

Xavier Rossi de Transitions DD a présenté une analyse du système de diligence raisonnée (SDR) de LCB. Bien que le SDR actuel constitue une base solide, l'étude a révélé la nécessité de mises à jour pour satisfaire aux nouvelles exigences du RDUE. Xavier Rossi a fait des recommandations pour renforcer la fiabilité de la chaîne



d'approvisionnement et clarifier les obligations des commerçants. Les prochaines étapes incluent la mise à jour du système de diligence raisonnée de LCB et l'actualisation du référentiel par provenance de pays, avec une attention particulière sur le suivi et la gestion des plaintes pour une diligence raisonnée efficace. **Caroline Duhesme** l'ATIBT a ensuite détaillé le RDUE, qui entrera en application en décembre 2024, avec une application différée à juin 2025 pour les PME. Cette réglementation impose des obligations strictes, incluant la mise en place de systèmes de diligence raisonnée et la soumission de déclarations de diligence raisonnée. Pour répondre aux exigences de traçabilité et de légalité, Caroline a mis en avant l'importance de la gestion durable des forêts et de la certification. Les

produits doivent être traçables, légaux, et respecter les normes environnementales strictes. **Aurélien Sautière**, Directeur de FSC France, a présenté l'intégration d'un module réglementaire spécifique au RDUE dans le référentiel FSC, incluant des solutions technologiques comme la blockchain pour assurer la traçabilité et la transparence des produits certifiés dès 2025. **Paul-Emmanuel Huet**, directeur de PEFC France, a détaillé la feuille de route de PEFC pour l'alignement avec le RDUE, mettant en lumière les défis liés à la définition de la dégradation, avec une mise en œuvre prévue pour fin 2024 et une application pour les PME en juin 2025. Enfin, **Robin Fisher** l'American Hardwood Export Council (AHEC), a décrit un système de conformité pour les feuillus américains, incluant une base de données et des évaluations indépendantes pour garantir que les expéditions vers l'UE respectent les exigences de légalité et d'absence de déforestation. Les technologies de provenance basées sur la géolocalisation au niveau des comtés sont des éléments clés pour minimiser les coûts tout en assurant la conformité.

Cette table ronde a offert une vue d'ensemble précieuse des efforts et des stratégies déployés par divers acteurs pour se préparer à la mise en œuvre du RDUE, soulignant l'engagement collectif en faveur de la durabilité et de la légalité des produits forestiers.

Le kit de communication de la Charte RSE de LCB

Alessandra NEGRI, Responsable Marchés et RSE de LCB a ensuite fait un point concernant la Charte des engagements RSE et le lancement de son kit de communication qui a eu lieu en mai 2024.

Conçu pour aider ses membres à atteindre efficacement leur public cible, ce kit offre une panoplie de ressources et d'outils pour amplifier les messages et renforcer la présence et les engagements RSE, aussi bien sur les salons que sur les sites web. Ce kit de communication comprend une variété d'éléments, allant de visuels et kakémonos à des messages clés, en passant par des contenus prêts à l'emploi pour les plateformes de médias sociaux. Il est conçu pour être évolutif et sera régulièrement enrichi, avec des nouvelles ressources à paraître prochainement. Le LCB espère que ces ressources permettront de mieux mettre en lumière les engagements en matière de responsabilité sociale.

Des commissions dynamiques attentives aux évolutions du marché

Les Présidents des Commissions ont ensuite présenté l'état des marchés internationaux du bois et les travaux menés durant l'année. Dans une conjoncture économique complexe, les défis qui se présentent au secteur du bois sont multiples et interconnectés. Les récents rapports des présidents de commission de LCB ont mis en lumière ces enjeux tout en soulignant les liens étroits entre les différentes branches de l'industrie.

Ralentissement de la consommation et baisse de la production. Le constat dressé par Armel CHAUMONT, président de la commission résineux, quant au ralentissement de la consommation en Europe et à la baisse de la

production, résonne au-delà de son domaine spécifique. En effet, selon les données rapportées, la consommation de résineux a diminué de 8 % en Europe en 2023, ce qui a entraîné une baisse de 12 % de la production dans certains secteurs clés. Cette situation a des répercussions directes sur le marché des panneaux, comme l'a souligné Aline BERTOCCHI, présidente de la commission panneaux. La diminution de la demande de résineux entraîne une baisse de l'activité dans la production de panneaux, exacerbant ainsi l'instabilité des prix et des tendances tarifaires.

Variations du marché des bois tropicaux. Les fluctuations du marché des bois tropicaux, telles que rapportées par Dominik MOHR, président de la commission bois tropicaux, ont également des répercussions sur d'autres segments de l'industrie. Notamment, les défis rencontrés par le secteur des terrasses, mis en lumière par Claudie MAINDRON, présidente de la commission terrasse, sont en partie influencés par les variations des importations de bois tropicaux. Les évolutions du marché des bois exotiques affectent directement la disponibilité et les prix des matériaux utilisés dans la construction de terrasses. En 2023, les importations de bois tropicaux ont diminué de 15 % par rapport à l'année précédente, ce qui a contribué à une augmentation de 20 % des prix des terrasses bois.

Adaptation et collaboration. Face à ces défis interconnectés, une réponse collective et collaborative s'avère essentielle. Les acteurs du secteur doivent non seulement s'adapter aux fluctuations du marché, mais aussi renforcer leur collaboration pour relever ces défis de manière efficace et durable. L'analyse croisée des rapports des différentes commissions du LCB met en lumière cette nécessité d'une approche holistique pour surmonter les défis actuels et façonner un avenir prospère pour l'industrie du bois.

Relations presse :

Justine Jobbé-Duval – Chargée Marketing et Communication communication@lecommercedubois.fr

Arnaud Hétroit – Directeur direction@lecommercedubois.fr

Tel : 01 43 94 73 50

A propos – Le Commerce du Bois

Le Commerce du Bois est une association professionnelle représentative des entreprises françaises du commerce national et international des produits bois et dérivés, à destination des marchés de la construction et de la rénovation. LCB fédère des importateurs, des industriels (ex. fabricants de lames de terrasses et de bardages), des agents commerciaux, des négociants spécialisés bois (réunis sous le label Expert Relais Bois), ou encore des partenaires (ex. scieries, logisticiens, etc.). L'objectif de LCB est de faire entendre la voix de ces entreprises auprès de la filière forêt-bois française, des institutions ainsi que des utilisateurs. Tous les membres de LCB sont signataires d'une Charte environnementale de l'achat et la vente responsables, à travers laquelle elles s'engagent à acheter et à promouvoir des bois et produits dérivés issus de forêts gérées durablement.

Depuis 2015, LCB est également reconnue par la Commission Européenne comme organisation de contrôle de son Règlement Bois (RBUE) avec une expertise importante développée en matière d'accompagnement des importateurs de bois hors UE. LCB a également lancé en 2022, l'Académie du Commerce du Bois. Cette dernière permet aux commerciaux de renforcer leurs connaissances générales et produits, à travers un apprentissage original sous la forme d'une vingtaine de modules e-learning. Pour en savoir plus : www.lecommercedubois.org / www.academie.lecommercedubois.org